

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY**

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue le 5 novembre 2018, au 162 chemin des Prés, sous la présidence de monsieur le maire, Daniel Rose, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et faisant quorum :

M. Pierre Barrette #1 Mme Diane Laverdière #2
M. Mario Deschâtelets #4 M. Michel Bilodeau #6

Mme Thérèse Lemay #5, absente
M. Réal Nolet #3, absent

Mme Doris Bélanger, directrice générale et Secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance à 19h30

2018-11-190 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Barrette, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée

**2018-11-191 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU 1ER OCTOBRE 2018**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, appuyé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal 1er octobre 2018 tel que déposé.

Adoptée

TIRAGE CONCOURS HALLOWEEN

Dans le cadre du concours annuel, Monsieur Maxime St-Laurent et Madame Katie Rouillard, du 424 route 111 ainsi que Monsieur Bert Govig et madame Louise Guay du 104 chemin de la Baie-des-outardes sont les deux adresses pigées au hasard parmi les 41 adresses du territoire qui avaient décoré leur cour à l'occasion de la fête de l'Halloween. Au hasard, ils obtiendront soit un certificat-cadeaux de 50\$ à la Miellerie de la Grande Ourse ou un certificat-cadeaux de 50\$ au dépanneur C.D. Boutin. Félicitations aux gagnants.

2018-11-192 DÉROGATION MINEURE 56 RUE DU LAC

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Barrette, appuyé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu sous la recommandation du comité consultatif en urbanisme de permettre l'agrandissement du garage actuel à la dimension futur de 11,077 mètres x 15,385 mètres (36' x 50'). Par contre, la demande pour augmenter la hauteur des murs à 4,615 mètres (15') est refusée.

Adoptée

2018-11-193 NOMINATION DU PRO-MAIRE POUR 2019

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu de reporter la nomination à la prochaine séance étant donné l'absence de 2 conseillers.

Adoptée

2018-11-194 DÉSIGNATION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, secondé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau et unanimement résolu de mandater monsieur Daniel Tétreault, CPA comme vérificateur externe pour l'année financière 2018.

Adoptée

2018-11-195 OCTROI DU CONTRAT DU SYSTÈME DE TÉLÉMÉTRIE ET CHANGEMENT DE FOURNISSEUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Barrette, appuyé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu de changer le fournisseur SecurAlert, désigné à la résolution 2018-10-184, pour le service de la télémétrie, nécessaire aux stations de pompage, puisque les équipements ne répondaient pas à nos besoins actuels et futurs. Le contrat est octroyé à Cancoppas pour un montant avant taxes de 7 644 \$.

Adoptée

2018-11-196 PANNEAUX DE SIGNALISATION

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'accepter la soumission de Zip Lignes au montant de 917,88\$ taxes en sus. Il est aussi accordé d'utiliser le solde budgété d'environ 800.00\$ pour procéder à l'achat de panneaux de signalisation afin d'améliorer la signalisation, de notre réseau et ainsi assurer la sécurité de tous.

Adoptée

2018-11-197 DÉNEIGEMENT DESCENTE DE BATEAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Barrette, appuyé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau et unanimement résolu de demander une autre soumission avant d'accorder le contrat pour le déneigement et pour faire geler le terrain du stationnement de la descente de bateaux.

Adoptée

2018-11-198 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET ESPACES VERTS

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery autorise la présentation du projet d'amélioration de sentiers multi-usages au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery désigne Madame Jocelyne Bilodeau, agente de développement comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée

2018-11-199 DEMANDE AIDE FINANCIÈRE FLIC-MRC

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau et unanimement résolu de procéder à une demande de soutien financier FLIC pour l'heure du conte de Noël 2018 auprès de la MRC dans le cadre du Fonds local d'initiatives collectives. Les membres du conseil autorisent l'agente de développement, Jocelyne Bilodeau, à signer tous les documents nécessaires au dossier.

Adoptée

2018-11-200 AVIS POUR VENTE D'IMMEUBLE POUR NON-PAIEMENT DES TAXES

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu que la directrice générale, Doris Bélanger, signifie par poste recommandé les citoyens dont les comptes de taxes accusent un retard de deux ans dans le cadre du processus de vente d'immeuble pour non-paiement des taxes.

Adoptée

2018-11-201 PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU COMPOSTAGE DOMESTIQUE ET COMMUNAUTAIRE (ACDC)

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a adopté la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR) et que la stratégie 4 de cette politique consiste à bannir des lieux d'élimination la matière organique;

CONSIDÉRANT QUE le ministère Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a mis sur pied le programme Aide au compostage domestique et communautaire (ACDC);

CONSIDÉRANT QUE, pour obtenir une aide financière du programme ACDC, le demandeur admissible doit fournir de l'information sur le projet au MELCC en remplissant le formulaire de demande d'aide financière prescrit et y joindre une résolution.

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Barrette appuyé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et résolu ce qui suit, à savoir que la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery :

- S'engage à respecter l'ensemble des exigences prévues dans le cadre normatif du programme ACDC, en particulier ses éléments de reddition de comptes;
- S'engage à respecter les exigences des Lignes directrices pour l'encadrement des activités de compostage et à obtenir les autorisations environnementales nécessaires, le cas échéant;

- S'engage à effectuer régulièrement des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISE) aux différentes étapes de son projet, dont certaines visent l'ensemble de la population, au moins jusqu'à l'année de fin des travaux de son projet;
- Autorise Doris Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, à transmettre au MELCC et à signer, pour le compte et au nom de la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery toute information requise ou toute entente relative à la demande d'aide financière dans le cadre du programme ACDC.

Adoptée

2018-11-202 ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE AU SERVICE DE VALORISATION DES MATIÈRES COMPOSTABLES

ATTENDU QUE les municipalités de Landrienne, La Corne, Saint-Marc-de-Figuery et Saint-Félix-de-Dalquier désirent créer un partenariat entre elles afin de mettre en place une technologie et un site afin d'offrir un service de valorisation des matières compostables à leurs citoyens respectifs, et ainsi respecter les normes gouvernementales et assumer leur responsabilité environnementale;

ATTENDU QUE les municipalités participantes à la signature de cette entente désirent se prévaloir des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec afin de créer une entente intermunicipale entre elles pour statuer sur le mode de fonctionnement de cette technologie et de ce site;

ATTENDU QUE les municipalités participantes à l'entente conviennent qu'en tout temps et en toute circonstance pendant la durée de cette entente, elles collaboreront entre elles pour assurer la bonne marche des opérations du site de valorisation, et le respect des normes environnementales, notamment en ce qui concerne les odeurs et autres inconvénients reliés aux opérations du site;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau, appuyé de madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu de signer une entente intermunicipale relative au service de valorisation des matières compostables avec les municipalités citées au premier paragraphe, et de désigner monsieur Daniel Rose, maire et madame Doris Bélanger, directrice générale comme représentants de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery pour cette signature.

Adoptée

2018-11-203 UTILISATION DU SOLDE D'EMPRUNT NON UTILISÉ

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu d'utiliser le solde d'emprunt au montant de 5 764\$ pour diminuer le règlement d'emprunt de la phase 2 du projet d'assainissement.

Adoptée

2018-11-204 FERMETURE DES BUREAUX POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu d'autoriser la fermeture du bureau municipal du 24 décembre 2018 au 4 janvier 2019. Les heures normales d'ouverture reprendront dès le 7 janvier 2019.

Adoptée

2018-11-205 ADOPTION DES DÉPENSES

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu d'adopter les dépenses du mois d'octobre 2018 et celles prévisibles de novembre 2018, en date de la séance du conseil.

Comptes fournisseurs payés en octobre 2018 pour un total de 89 382,77 \$

Versement par chèque C1800140 à C1800149

Paiement en ligne sécurisée L1800078 à L1800084

Paiement par transfert électronique P18000200 à P1800222

Consulter la liste complète dans le journal Éveil campagnard de novembre.

Comptes à payer en novembre 2018 en date du conseil pour un total de 123 464,95\$

Salaires payés en octobre 2018

D18000240 à 1800270 pour un montant total de 13 407.23\$

Adoptée

2018-11-206 LEVÉE

Il est proposé par monsieur Pierre Barrette et unanimement résolu que la séance soit, et est levée.

Adoptée

Daniel Rose, maire

Doris Bélanger, directrice générale
et Secrétaire-trésorière